

IFRTS Corse -CFA U LIGAME

Présentation générale du parcours des formations en Travail Social

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé -DEES

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social -DEASS

Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants -DEEJE

Table des matières

I. PRESENTATION DE L'INSTITUT	3
1.1 L'institut et son environnement	3
1.2 Les missions de l'IFRTS Corse et de son CFA U LIGAME	3
2 PRESENTATION DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE	4
3. CADRE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE DES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL	6
3.1 Cadre législatif	6
3.2 Organisation de la formation	6
3.2.1 Domaines de formation	6
3.2.2 Socle commun	6
3.2.3 Contenu et objectifs par période de formation	7
3.2.4 Validation des semestres et certifications du diplôme	10

I. PRESENTATION DE L'INSTITUT

1.1 L'institut et son environnement

L'Institut est un organisme de formation supérieure dans le secteur social, médico-social et sanitaire. Il est habilité par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), le Rectorat et agréé par la Collectivité de Corse pour organiser des formations. Association loi 1901, il est composé d'un centre de formation professionnelle initiale, continue et en alternance ayant rang d'établissement d'enseignement supérieur délivrant des diplômes de type Master I et II en travail social. Il délivre également d'autres diplômes en intervention sociale et en animation socio-culturelle.

L'Institut fonctionne en accord avec les méthodes territorialisées d'intervention sociale collective, telles que le développement social local ou l'intervention sociale d'intérêt collectif. Fort de son expérience, l'IFRTS a développé des outils spécifiques afin de répondre au mieux aux exigences des publics sollicitant l'Institut. Son implantation sur l'ensemble du territoire insulaire correspond aux besoins de formation dans le champ du social, médico-social et sanitaire, avec des sites à Bastia, Ajaccio, Porto-Vecchio et Calvi.

L'IFRTS dispose d'une équipe ressource pluridisciplinaire : directeurs d'établissements, assistants de service social, éducateurs spécialisés, médecins spécialistes, psychiatres, psychologues et psychanalystes, infirmiers, cadres de la santé, ergonomes, ergothérapeutes, sociologues, ethnologues, juristes, économistes, etc., autant de spécialistes susceptibles de répondre aux exigences du secteur et de partager leur expérience professionnelle.

La formation par la voie de l'apprentissage - CFA U LIGAME-

Pour répondre aux besoins émergents en matière de formation et d'insertion à l'emploi et proposer des réponses innovantes en matière de formation l'IFRTS a décidé d'élargir son champ d'intervention et de créer son CFA en 2020. Il s'inscrit dans la lignée du droit à l'éducation pour tous, de la réglementation de l'apprentissage dans le cadre de la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018 et des dispositions légales applicables aux centres de formation d'apprentis. L'IFRTS Corse a souhaité mettre à profit et optimiser au mieux son expertise, son partenariat, son réseau et ses moyens par la création d'un centre de formation d'apprentis et cibler la réponse de formation en garantissant son adaptation en continu notamment au regard des besoins des entreprises/ établissements et du territoire.

1.2 Les missions de l'IFRTS Corse et de son CFA U LIGAME

L'IFRTS Corse et son CFA ont pour objectifs de :

- **Promouvoir, valoriser et développer la formation dans les métiers du social, du médico-social et du sanitaire**
- **Coopérer avec les acteurs publics et privés et répondre aux besoins du territoire**
- **Porter des projets européens axés sur les dimensions sociales et innovantes**

En concordance avec ses objectifs, les missions de l'IFRTS et de son CFA sont les suivantes :

- Veiller au respect des activités pédagogiques, d'enseignement, d'accueil et de suivi permettant une préparation des diplômes et, donc, de qualification professionnelle, au bénéfice des apprenants et des entreprises, favorisant la mise en contact de tous les acteurs de la formation

- Favoriser un partenariat avec les professionnels et une concertation avec le réseau d'accueil, d'information et d'orientation dans le cadre du Service Public Territorial de l'Orientation (SPTO)
- Vérifier les conditions de formation au sein de l'entreprise/établissement
- Enfin une fois la formation terminée aider le jeune diplômé dans la recherche d'un emploi, ou d'une formation complémentaire
- Entretenir une liaison avec les entreprises/ établissements
- Contribuer à la recherche et à l'animation dans les milieux professionnels de l'action sociale
- Les informer de la pédagogie mise en œuvre, des progrès de l'apprenti, et du calendrier de la formation (périodes en formation, période en entreprise, périodes d'examen),
- Fournir les documents pédagogiques nécessaires au tuteur désigné dans l'entreprise/ établissement, mettre en place les formations dont ce dernier pourrait avoir besoin,
- Veiller à la bonne tenue des documents de liaison,
- Informer l'employeur en cas d'absence, de maladie de l'apprenti.

Informez la Collectivité de Corse, le Rectorat et la DREETS sur les options prévues en matière d'organisation et de fonctionnement, sur les résultats obtenus, sur les évolutions envisagées, sur les enquêtes nominatives, etc., et répondez à ses sollicitations en matière d'ouverture de nouveaux dispositifs et cursus de formation,

- Développer une couverture territoriale répondant aux besoins des structures, établissements et acteurs
- S'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue des pratiques par le biais de la Démarche qualité
- Mettre à disposition ses moyens et son expertise selon les besoins exprimés par les structures locales, les différents acteurs en lien ainsi que ses membres et apprenants.

2 PRESENTATION DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

L'ensemble des professionnels au sein de l'IFRTS Corse et de son CFA U Ligame travaille en étroite collaboration et en interaction constante afin d'accompagner les étudiants tout au long de leur parcours de formation.

L'équipe pédagogique de l'IFRTS Corse et de son CFA U Ligame est constituée de professionnels du secteur sanitaire et social et de l'enseignement qui ont choisi de s'orienter vers la pédagogie après plusieurs années d'exercice dans différents secteurs. La pluralité de leurs expériences professionnelles favorise la dynamique pédagogique.

QUI	QUOI	CONTACTS
POLE ADMINISTRATIF	Assure le suivi administratif : - des épreuves de sélection -des inscriptions - des dossiers des étudiants -des états de présence -d'évaluation continue des étudiants ou élèves -de présentation aux diplômes	Référente administrative degand.mc@ifrtscorse.eu Secrétariat AJACCIO : bianchi.romain@ifrtscorse.eu BASTIA: morpelli.flore@ifrtscorse.eu PORTO-VECCHIO chiker.fatima@ifrtscorse.eu
POLE PEDAGOGIQUE	L'objectif global poursuivi par l'équipe pédagogique est de permettre à chaque étudiant de devenir un professionnel compétent, réflexif, autonome et responsable avec le sens de l'engagement essentiel à l'exercice de sa future profession. Ce sont des professionnels du secteur sanitaire et social et autres experts assurant des interventions à l'institut dans les différents domaines de la formation	Responsable pédagogique beretti.virginie@ifrtscorse.eu Coordinatrices pédagogiques AJACCIO : Canavese.mj@ifrtscorse.eu BASTIA : luciani.ml@ifrtscorse.eu
REFERENT PARCOURS PROFESSIONNEL	Le référent parcours professionnel accompagne les étudiants dans leurs recherches de stage et/ou contrat d'apprentissage et la construction de leur parcours professionnel. Il assure le suivi du stagiaire et /ou apprenti au sein de la structure. Il est le garant de l'adéquation entre les missions confiées au stagiaire /apprenti et les objectifs fixés par période. Il accompagne les étudiants non seulement dans un processus d'acquisition de compétences mais aussi de prévention ou résolution de difficultés	DEES jp.calendini@gmail.com DEASS Canavese.mj@ifrtscorse.eu DEEJE beretti.virginie@ifrtscorse.eu
REFERENT HANDICAP	Le référent handicap met en œuvre des mesures pour faciliter l'accessibilité de l'apprentissage aux personnes en situation de handicap et les parcours des apprenants handicapés . Son rôle est d'apporter aux étudiants concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation pour leur permettre de réussir leur apprentissage	referent.handicap@ifrtscorse.eu AJACCIO -PORTO-VECCHIO beretti.virginie@ifrtscorse.eu BASTIA -CALVI sigurani.marielle@ifrtscorse.eu luciani.ml@ifrtscorse.eu

3. CADRE REGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF ET MODALITES DE MISE EN OEUVRE DES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL

3.1 Cadre législatif

Les diplômes en travail social Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé, Diplôme d'Etat Assistant de Service Social et Educateur de Jeunes Enfants sont régis par :

Le décret n° 2018-733 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

Le décret n°2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

L'arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social niveau II

L'instruction ministérielle N°DGCS/SD4A/DGESIP/2018/220 du 14 septembre 2018 relatif à la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et à l'accréditation des établissements et à la mise en œuvre des décrets n°2018-733 du 22 août 2018 et n° 218-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018

3.2 Organisation de la formation

3.2.1 Domaines de formation

L'arrêté du 22 août 2018 définit le nombre d'heure par domaine de compétence

DEASS

1740 heures de formation théorique.

DC1 : Intervention professionnelle en travail social (650 heures)

DC2 : Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 heures)

DC3 : Communication professionnelle en travail social (248 heures)

DC4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (268 heures)

DEES

1450 heures de formation théorique

DC1 : Relation éducative spécialisée (500 heures)

DC2 : Conception et conduite de projets spécialisés (400 heures)

DC3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (300 heures)

DC4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 heures)

DEEJE

1500 heures de formation théorique

DC1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 heures)

DC2 : Action éducative en direction du jeune enfant (500 heures)

DC3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (250 heures)

DC4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250heures)

3.2.2 Socle commun

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués en lien avec les quatre domaines de compétences structurant le diplôme.

Depuis la réforme 2018 les domaines de compétences 3 et 4 sont communs aux trois diplômes.

En ce sens les trois diplômes ont des heures d'enseignement commun sur les domaines de compétences 3 et 4 mais aussi en matière de psychologie, méthodologie, connaissance des publics etc... L'enseignement de langue vivante étrangère et l'enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques sont dispensés via la plateforme e-learning notamment.

Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche »

Ainsi durant les trois années de formation les étudiants des trois diplômes auront des enseignements communs, ce travail collaboratif renforce l'apprentissage de la pluridisciplinarité et permet à chacun de s'inscrire dans une dynamique d'échange et de partage des connaissances. Ces enseignements communs favorisent la compréhension des différents aspects des disciplines, offrant aux étudiants une perspective plus holistique de leur domaine d'étude. Cette approche permet non seulement de développer des compétences spécifiques à chaque discipline, mais aussi de promouvoir une culture de travail en équipe et d'interdisciplinarité, essentielle dans le travail social.

L'objectif du socle commun est de permettre à chacun d'apprendre à valoriser les compétences complémentaires et à aborder les problèmes sous des angles variés. Ainsi, cette expérience enrichit non seulement les connaissances académiques des étudiants mais aussi leurs aptitudes relationnelles et leur capacité à travailler dans des contextes variés et complexes.

De plus lors du premier semestre la mutualisation des unités d'enseignement et modules d'évaluation permet aux étudiants suite à la validation du semestre de demander un changement de filière.

3.2.3 Contenu et objectifs par période de formation

PREMIERE ANNEE : La découverte du métier et du secteur-Confirmer son projet

Semestre 1 : « découvrir et connaître »

Lors de ces premiers mois, plusieurs objectifs sont visés :

- Découvrir et comprendre l'institution, le métier, la formation
- Engager (dans) un processus de formation professionnelle (lectures, rencontres...)
- Aller à la rencontre et s'impliquer au sein d'une équipe professionnelle en tant qu'« apprenti », ou « stagiaire »
- Définir auprès de l'équipe le projet de formation, les attendus de la formation, ses propres attentes et compréhension

La première période, et ce jusqu'en janvier sera particulièrement axée sur le domaine de formation 4 plus particulièrement le cadre réglementaire et les politiques publiques.

Il s'agit de découvrir et penser le métier comme un travailleur social, d'inscrire la pratique dans le champ des politiques sociales. Il s'agit de découvrir un territoire, comprendre quelles sont les dynamiques inter-institutionnelles.

Les modules d'enseignement relatifs aux domaines de compétence 1 et 2 seront aussi abordés lors de ce premier semestre, lors des cours, plus particulièrement l'éthique et la déontologie comme fondement de la pratique, mais aussi initiation à la psychologie et aux techniques d'observation, à la méthodologie de recherche. Des temps de travaux pratiques en centre permettront d'acquérir et renforcer une méthodologie de travail et d'analyse documentaire.

Des suivis individualisés seront mis en place suite aux tests de positionnement afin de renforcer les compétences rédactionnelles.

Le bilan du premier semestre aura lieu au mois de janvier.

La date sera fixée au cours du semestre.

Semestre 2 : « comprendre »

Le deuxième semestre sera davantage axé sur les domaines de compétences 1 et 2 à savoir la connaissance des publics et la méthodologie projet et intervention sociale.

Il s'agit de découvrir les différents publics leurs spécificités, la méthodologie d'intervention et d'accompagnement éducatif ou social.

Durant cette période les étudiants seront amenés à élaborer les premiers travaux d'analyse de pratique, qui permettront d'appréhender les différentes méthodologies relatives aux épreuves de certification.

Le domaine de compétence 3 sera également abordé durant cette période lors de cours et travaux dirigés.

Le bilan du deuxième semestre aura lieu au mois de juin.

La date sera fixée au cours du semestre.

Les bilans seront réalisés avec les référents de parcours, les coordinateurs pédagogiques, le responsable pédagogique et le Directeur.

Au cours des deux semestres il sera demandé de préparer et présenter divers travaux :

-dossier parcours formation pour cette première période de formation. L'étudiant fera part de son cheminement et son implication tant dans la formation que sur le lieu employeur / stage et des objectifs pour les prochaines périodes.

-rapport de stage

-Journal de bord

-dossier analyse d'une situation éthique

-dossier observation (pour ES et EJE)

-dossier recherche documentaire

-fiche de lecture

-devoir sur table analyse, synthèse de documents

-dossier ASI

-dossier activité éducative et d'éveil

-Ecrits à finalité éducative

ETC...

D'autres travaux réalisés en cours des sessions de formation permettront également de valider les modules des semestres.

DEUXIEME ANNEE : Repérer-Observer-Rendre compte-Contribuer/ S'impliquer

Semestre 3 : « Expérimenter »

Premières épreuves de certification.

Le domaine de compétence 3 est approfondi, les enjeux du travail en équipe et les dynamiques interinstitutionnelles seront abordés lors des cours mais aussi dans le cadre des épreuves de certification. Il s'agira d'analyser les enjeux du travail en équipe, de comprendre les logiques organisationnelles et institutionnelles, de repérer les enjeux et objectifs des communications professionnelles.

Les méthodologies de recueil de données et analyse seront approfondies, les travaux demandés permettront de maîtriser la méthodologie de diagnostic territorial et méthodologie de projet.

Les domaines de compétence 1 et 2 seront aussi approfondis. Des temps de travaux pratiques en centre permettront de renforcer la méthodologie de recherche en travail social et la connaissance des acteurs du territoire afin d'inscrire la pratique dans une logique de partenariat.

Le bilan du troisième semestre aura lieu au mois de janvier.

Semestre 4 : « Analyser »

Les domaines de compétence 1-2 et 4 seront approfondis en fonction des diplômes et les travaux de certification.

Au cours de ce semestre il sera demandé de mettre en œuvre les méthodologies d'intervention, de projet et de mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale, accompagnement éducatif et d'analyser votre pratique.

L'étudiant sera en mesure de se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat et mobiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial.

Au cours des deux semestres des heures d'enseignement en langue étrangère et mise en pratique seront programmées.

Un bilan à chaque fin de semestre aura lieu. Les accompagnements aux épreuves de certification seront mis en place, un calendrier de rendu des travaux sera communiqué au début des semestres.

Le bilan du quatrième semestre aura lieu au mois de juin.

Les bilans seront réalisés avec les référents de parcours, les coordinateurs pédagogiques, le responsable pédagogique et le Directeur.

Au cours de ces deux semestres l'étudiant devra préparer et présenter divers travaux :

- Dossier Travail en Equipe et Dynamiques interinstitutionnelles TEDI
- Ecrit professionnel
- DST
- ASI
- Analyse situation partenarial DRP
- Projet Educatif Territorialisé
- Analyse d'une situation d'accueil
- ETC...

D'autres travaux réalisés en cours des sessions de formation permettront également de valider les modules des semestres

TROISIEME ANNEE : Autonomie et responsabilité

Semestre 5 : « Maîtriser »

Entrée dans la rédaction du mémoire. L'accent sera mis dans l'accompagnement et la méthodologie mémoire, des ateliers et regroupement permettront une approche réflexive de la pratique et la formalisation du mémoire.

Des temps de mise en situation d'examen pour les épreuves écrites seront organisés. Ce semestre vous permettra d'approfondir et assoir les connaissances théoriques favorisant ainsi l'autonomie dans l'accompagnement des publics.

Le bilan du cinquième semestre aura lieu au mois de janvier

Semestre 6 : « Formaliser »

Finalisation du mémoire, rendu des derniers travaux.

La mobilisation des différentes ressources mises à disposition de l'étudiant permettra d'opérer une analyse critique de sa pratique et amènera un réajustement de son positionnement pour une autonomie totale dans son accompagnement.

Le bilan du sixième semestre aura lieu aux mois d'avril/ mai

Les bilans seront réalisés avec les référents de parcours, les coordinateurs pédagogiques, le responsable pédagogique et le Directeur.

Au cours de ces deux semestres l'étudiant devra préparer et présenter divers travaux :

- Devoir sur table DC4
- Devoirs sur table DC2
- Analyse d'une démarche de santé
- Analyse réflexive parcours formation
- ISIC
- Mémoire
- ETC...

D'autres travaux réalisés en cours des sessions de formation permettront également de valider les modules des semestres

3.2.4 Validation des semestres et certifications du diplôme

3.2.4.1 Cadre général

Conformément aux orientations nationales, les modalités de mise en œuvre de la validation et de la certification du diplôme sont articulées autour de quatre domaines de compétence et 8 blocs de compétences.

La validation se construit à partir des évaluations de la formation théorique et pratique. Elle est délivrée par l'IFRTS. Il s'agit de valider des ECTS par le contrôle continu et les évaluations de fin de semestre. Chaque semestre correspond à la validation de 30 ECTS.

L'année se valide avec au minimum la moitié des ECTS, des rattrapages sont organisés après chaque session.

Il faut valider 180 ECTS pour être présenter à l'examen final.

La certification correspond aux épreuves du diplôme d'Etat délivrée par le Rectorat et/ou la DREETS suivant le diplôme. Depuis la réforme 2018, les centres de formation organisent les épreuves de certification des DC hormis le mémoire qui est mis en œuvre par le Rectorat pour les DEES et la DREETS pour DEEJE et DEASS.

Il y a 2 à 3 notes par domaine de compétence. Chaque domaine de compétence doit être validé par une note minimum de 10/20. Il n'y a pas de compensation entre domaine de compétence.

Il n'y a aucune épreuve de certification la première année.

Les travaux réalisés au cours des sessions de formation et dans le cadre des épreuves de certification permettront également de valider les ECTS des semestres.

3.2.4.2 Organisation des évaluations du DEES

- La validation des semestres et ECTS

Les évaluations de fin de semestre portent sur les modules relatifs aux quatre domaines de compétences. Chaque semestre permet de valider 30 ECTS, il faut au moins 50% d'acquis pour valider l'année.

Répartition des ECTS par semestre

Semestre 1	DC/ Modules	ECTS
	Socle Commun	
Découvrir et connaître	DC1 Module 1 Connaissance de la profession dans ses fondements	3
	DC1 Module 2 Représentations sociales et pratiques professionnelles	3
	DC 1 Module 3 Approche des champs de l'accompagnement social et éducatif	3
	DC1 Module 4 Approche des différents publics	3
	DC1 Module 5 Questions sociales et évolution des problèmes sociaux	4
	DC1 Module 6 Le processus de développement de la personne d'un point de vue psycho-social	4
	DC4 Module 1 Appropriation des cadres réglementaires et législatifs de l'action sociale	5
	DC4 Module 2 Connaissances des politiques sociales, médico-sociales, éducatives, d'insertion professionnelle	5
Total ECTS		30

Semestre 2	DC/ Modules	ECTS	
	Socle Commun		
Comprendre	DC1 Module 7 L'environnement social et ses spécificités et notions de santé	3	
	DC1 Module 8 Psychologie : Psychopathologies enfant-adolescent-adulte	3	
	DC2 Module 1 La notion de projet et les différents types de projets	3	
	DC3 Module 1 Communiquer : notions fondamentales	2	
	DC3 Module 2 S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle I	3	
	DC4 Module 3 Notions incontournables du droit et des politiques sociales	4	
	DC4 Module 4 Partenariats -réseaux : approche conceptuelle	3	
	Module transversal : Méthodologie de synthèse -Méthodologie de recherche	2	
	Spécifique		
	DC1 Module E-1 L'éducation spécialisée : approche conceptuelle-notions fondamentales	2	
	DC2 Module E-1 La démarche projet : outil et méthode	3	
DC2 Module E-2 La démarche projet : les outils d'évaluation	2		
Total ECTS		30	

Semestre 3 Expérimenter	DC/ Modules		ECTS
	Socle Commun		
	DC2 Module 2 Travail avec les familles 1		2
	DC 2 Module 3 La médiation 1		2
	DC3 Module 3 Elaborer, gérer, transmettre de l'information		3
	DC3 Module 2 S'inscrire dans un travail d'équipe et une dynamique interinstitutionnelle II		3
	DC4 Module 5 Inscrire sa pratique professionnelle dans une dimension partenariale I		3
	Module transversal : Recueil de données méthodologie -analyse		2
	Module transversal- Santé		2
	Module transversal : Méthodologie de synthèse -Méthodologie de recherche		2
	Spécifique		
	DC1 Module ES-3 L'éducation spécialisée : focus grands pédagogues et courants pédagogiques		3
	DC1 Module ES-4 Formalisation et conceptualisation de la relation éducative I		3
	DC2 Module ES-3 La démarche projet : conception du projet éducatif dans un approche territorialisée I		5
Total ECTS		30	
Semestre 4 Analyser	DC/ Modules		ECTS
	Socle Commun		
	DC2 Module 2 Travail avec les familles 2		3
	DC 2 Module 3 La médiation 2		3
	DC4 Module 5 Inscrire sa pratique professionnelle dans une dimension partenariale II		4
	Module transversal : Recueil de données méthodologie -analyse		2
	Module transversal- Santé		2
	Module transversal : Méthodologie de mémoire I		2
	Spécifique		
	DC2 Module E-3 La démarche projet : conception du projet éducatif dans un approche territorialisée II		8
DC1 Module E-4 Formalisation et conceptualisation de la relation éducative II : DPP I		6	
Total ECTS		30	
Semestre 5 Maîtriser	DC/ Modules		ECTS
	Socle Commun		
	DC4 Module 3 Notions incontournables du droit et des politiques sociales II		4
	Module transversal : Méthodologie de mémoire II		3
	Spécifique		
DC1 Module ES-4 Formalisation et conceptualisation de la relation éducative II : DPP II		8	

	DC1 Module ES-5 Inscrire sa pratique dans une démarche réflexive I	7
	DC2 Module ES-6 Analyse de la construction de l'accompagnement éducatif I	8
Total ECTS		30
Semestre 6	DC/ Modules	
	Socle Commun	
	DC4 Module 3 Notions incontournables du droit et des politiques sociales III	5
	Module transversal : Méthodologie de mémoire 3	5
Formaliser	Spécifique	
	DC1 Module ES-5 Inscrire sa pratique dans une démarche réflexive II	10
	DC2 Module ES-6 Analyse de la construction de l'accompagnement éducatif II	10
Total ECTS		30

- La validation des domaines de compétences et la certification

Récapitulatif des épreuves de certification

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification	Période /Organisateur
DC1 La relation éducative spécialisée	Bloc de compétences N° 1 Construction de la relation éducative	Présentation orale de l'analyse réflexive du parcours de formation (Support 3 travaux au choix) -30 mn	Semestre 6 Mars/Avril Centre formation
	Bloc de compétences N°2 Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif	Mémoire pratique professionnelle 40-45pages /soutenance orale 40 mn	Semestre 6 Juin/juillet Rectorat
DC2 Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés	Bloc de compétences N°3 Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif	Etude de situation individuelle ou collective : épreuve écrite 4h00	Semestre 6 Février /Mars Centre formation
	Bloc de compétences N°4 Conception et conduite d'un projet éducatif	Conception du projet socio-éducatif à dimension culturelle, artistiques... réalisé collectivement pendant la formation : écrit 10-12p + soutenance orale individuelle 30 mn	Semestre 4 Mai/Juin Centre de formation
DC3 Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle	Bloc de compétences N°5 Expression et communication professionnelle	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques interinstitutionnelles (TEDI) : écrit 10-12p +soutenance orale 30mn	Semestre 3 Décembre /Janvier Centre formation
	Bloc de compétences N°6 Communication professionnelle en travail social	Elaboration d'une communication professionnelle à partir d'une situation rencontrée sur lieu de stage : soutenance orale 30mn	Semestre 3 Décembre /Janvier Centre formation

DC4 Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats, réseaux	Bloc de compétences N°7 Connaissance et analyse des textes institutionnels	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales : épreuve écrite 4h00	Semestre 6 Mars Centre formation
	Bloc de compétences N°8 Mobilisation des acteurs et des partenaires	Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale à partir d'un questionnement de terrain : écrit 10-12p + soutenance orale 30mn	Semestre 4 Mai/Juin Centre formation

En cas de non validation de l'épreuve de certification l'étudiant ne pourra bénéficier d'une épreuve de rattrapage dans l'année scolaire. Il sera représenté l'année suivante conjointement aux étudiants de la promotion suivante.

Les notes obtenues aux épreuves de certification sont communiquées aux étudiants dans les trois semaines qui suivent les épreuves. Un bulletin récapitulatif des notes obtenues sera transmis aux étudiants, l'ensemble des résultats obtenus sera annexé au livret de formation à destination du jury du diplôme présenté.

A noter que certaines épreuves de certification sont en lien avec le lieu de formation pratique.

3.2.4.3 Organisation des évaluations du DEASS

Les évaluations de fin de semestre portent sur les modules relatifs aux quatre domaines de compétences. Chaque semestre permet de valider 30 ECTS, il faut au moins 50% d'acquis pour valider l'année. Le premier semestre

Semestre 1	DC/ Modules	ECTS
Découvrir et connaître	Socle Commun	
	DC1 Module 1.1 Connaissance de la profession dans ses fondements	3
	DC1 Module 1.2 Représentations sociales et pratiques professionnelles	3
	DC 1 Module 1.3 Approche des champs de l'accompagnement social et éducatif	3
	DC1 Module 1.4 Approche des différents publics	3
	DC1 Module 1.5 Questions sociales et évolution des problèmes sociaux	4
	DC1 Module 1.6 Le processus de développement de la personne d'un point de vue psycho-social	4
	DC4 4.1 Appropriation des cadres réglementaires et législatifs de l'action sociale	5
	DC4 4.2 Connaissances des politiques sociales, médico-sociales, éducatives, d'insertion professionnelle	5
Total ECTS		30

Semestre 2	DC/ Modules	ECTS
	Comprendre	Socle Commun
DC1 Module 7 L'environnement social et ses spécificités et notions de santé		3
DC1 Module 8 Psychologie : Psychopathologies enfant-adolescent-adulte		3
DC2 Module 1 La notion de projet et les différents types de projets		3
DC3 Module 1 Communiquer : notions fondamentales		2
DC3 Module 2 S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle I		3
DC4 Module 3 Notions incontournables du droit et des politiques sociales		4
DC4 Module 4 Partenariats -réseaux : approche conceptuelle		3
Module transversal : Méthodologie de synthèse -Méthodologie de recherche		2
Spécifique		
DC1 Module AS-1 Méthodologie de l'intervention sociale I		3
DC1 Module AS-2 Techniques entretien I		2
DC2 Module AS-1 Etude des populations I		2
Total ECTS		30
Semestre 3	DC/ Modules	ECTS
	Socle Commun	
Expérimenter	DC2 Module 2 Travail avec les familles 1	2
	DC 2 Module 3 La médiation 1	2
	DC3 Module 3 Elaborer, gérer, transmettre de l'information	3
	DC3 Module 2 S'inscrire dans un travail d'équipe et une dynamique interinstitutionnelle II	3
	DC4 Module 5 Inscrire sa pratique professionnelle dans une dimension partenariale I	3
	Module transversal : Recueil de données méthodologie -analyse	2
	Module transversal- Santé	2
	Module transversal : Méthodologie de synthèse -Méthodologie de recherche	2
	Spécifique	
	DC1 Module AS-1 Méthodologie de l'intervention sociale : ASI II	3
	DC2 Module AS-1 Etude des populations II	2
	DC2 Module AS-2 Diagnostic social territorial I	2
Total ECTS		30

Semestre 4	DC/ Modules	ECTS	
	Socle Commun		
Analyser	DC2 Module 2 Travail avec les familles 2	3	
	DC 2 Module 3 La médiation 2	3	
	DC4 Module 5 Inscrire sa pratique professionnelle dans une dimension partenariale II	4	
	Module transversal : Recueil de données méthodologie -analyse	2	
	Module transversal- Santé	2	
	Module transversal : Méthodologie de mémoire I	2	
	Spécifique		
	DC1 Module AS-1 Méthodologie de l'intervention sociale : ASI III	5	
DC2 Module AS-2 Diagnostic social territorial II	6		
Total ECTS		30	

Semestre 5	DC/ Modules	ECTS	
	Socle Commun		
Maîtriser	DC4 Module 3 Notions incontournables du droit et des politiques sociales II	4	
	Module transversal : Méthodologie de mémoire II	3	
	Spécifique		
	DC1 Module AS-2 Méthodologie de l'intervention sociale : ISIC I	8	
	DC2 Module AS-1 Etude des populations III	7	
	DC2 Modules AS -3 Se positionner dans une démarche d'expertise sociale	8	
Total ECTS		30	
Semestre 6	DC/ Modules	ECTS	
	Socle Commun		
Formaliser	DC4 Module 3 Notions incontournables du droit et des politiques sociales III	5	
	Module transversal : Méthodologie de mémoire 3	5	
	Spécifique		
	DC1 Module AS-2 Méthodologie de l'intervention sociale : ISIC I	10	
	DC 1 Module AS-3 Inscrire sa pratique dans une démarche réflexive : expérimenter les méthodes de l'intervention en service social	10	
Total ECTS		30	

- La validation des domaines de compétences et la certification

Récapitulatif des épreuves de certification

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification	Période /Organisateur
DC1 Intervention professionnelle en travail social	Bloc de compétences N° 1 Intervention sociale individuelle	Présentation d'une intervention sociale individuelle issue de la formation pratique de 2 ^{ème} année : écrit 10-12p +soutenance orale 30mn	Semestre 4 Mai/Juin Centre de formation
	Bloc de compétences N°2 Intervention sociale collective	Présentation d'une intervention sociale collective issue de la formation pratique de 3 ^{ème} année : écrit 10-12p+ soutenance orale 30mn	Semestre 6 Mars/Avril Centre de formation
DC2 Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social	Bloc de compétences N°3 Diagnostic social territorial	Présentation d'un diagnostic social territorial : dossier individuel ou collectif à partir du repérage d'une problématique sociale territorial 10-12p	Semestre 4 Avril Centre de formation
	Bloc de compétences N°4 Analyse de l'environnement social, familial et territorial	Mémoire pratique professionnelle Ecrit 40-45 p +soutenance orale 40mn	Semestre 6 Juin/Juillet DREETS
DC3 Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle	Bloc de compétences N°5 Expression et communication professionnelle	Etude de situation à partir 'une situation construite par le centre de formation : écrit 4h	Semestre 3 Janvier Centre de formation
	Bloc de compétences N°6 Communication professionnelle en travail social	Elaboration d'une communication professionnelle à partir du DST : soutenance orale 30mn	Semestre 4 Mai Centre de formation
DC4 Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats, réseaux	Bloc de compétences N°7 Connaissance et analyse des textes institutionnels	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales : épreuve écrite 4h00	Semestre 6 Mars Centre formation
	Bloc de compétences N°8 Mobilisation des acteurs et des partenaires	Note d'analyse d'une situation partenariale à partir d'une intervention sociale issue de la formation pratique : écrit 8-10p + soutenance orale 30mn	Semestre 4 Mai/Juin Centre de formation

En cas de non validation de l'épreuve de certification l'étudiant ne pourra bénéficier d'une épreuve de rattrapage dans l'année scolaire. Il sera représenté l'année suivante conjointement aux étudiants de la promotion suivante.

Les notes obtenues aux épreuves de certification sont communiquées aux étudiants dans les trois semaines qui suivent les épreuves. Un bulletin récapitulatif des notes obtenues sera transmis aux étudiants, l'ensemble des résultats obtenus sera annexé au livret de formation à destination du jury du diplôme présenté.

A noter que certaines épreuves de certification sont en lien avec le lieu de formation pratique.

3.2.4.4 Organisation des évaluations du DEEJE

- La validation des semestres et ECTS

Les évaluations de fin de semestre portent sur les modules relatifs aux quatre domaines de compétences. Chaque semestre permet de valider 30 ECTS, il faut au moins 50% d'acquis pour valider l'année.

Répartition des ECTS par semestre

	DC/ Modules	ECTS
Semestre 1	Socle Commun	
Découvrir et connaître	DC1 Module 1 Connaissance de la profession dans ses fondements	3
	DC1 Module 2 Représentations sociales et pratiques professionnelles	3
	DC 1 Module 3 Approche des champs de l'accompagnement social et éducatif	3
	DC1 Module 4 Approche des différents publics	3
	DC1 Module 5 Questions sociales et évolution des problèmes sociaux	4
	DC1 Module 6 Le processus de développement de la personne d'un point de vue psycho-social	4
	DC4 Module 1 Appropriation des cadres réglementaires et législatifs de l'action sociale	5
	DC4 Module 2 Connaissances des politiques sociales, médico-sociales, éducatives, d'insertion professionnelle	5
Total ECTS		30

Semestre 2	DC/ Modules	ECTS
	Comprendre	Socle Commun
DC1 Module 7 L'environnement social et ses spécificités et notions de santé		3
DC1 Module 8 Psychologie : Psychopathologies enfant-adolescent-adulte		3
DC2 Module 1 La notion de projet et les différents types de projets		3
DC3 Module 1 Communiquer : notions fondamentales		2
DC3 Module 2 S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle I		3
DC4 Module 3 Notions incontournables du droit et des politiques sociales		4
DC4 Module 4 Partenariats -réseaux : approche conceptuelle		3
Module transversal : Méthodologie de synthèse -Méthodologie de recherche		2
Spécifique		
DC1 Module EJE-1 Concevoir et mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées I		3
DC2 Module EJE-1 Caractéristiques et spécificités du jeune enfant I		2
DC2 Module EJE-2 Observation du jeune enfant : méthode et outils		2
Total ECTS		30

Semestre 3	DC/ Modules	ECTS
	Expérimenter	Socle Commun
DC2 Module 2 Travail avec les familles 1		2
DC 2 Module 3 La médiation 1		2
DC3 Module 3 Elaborer, gérer, transmettre de l'information		3
DC3 Module 2 S'inscrire dans un travail d'équipe et une dynamique interinstitutionnelle II		3
DC4 Module 5 Inscrire sa pratique professionnelle dans une dimension partenariale I		3
Module transversal : Recueil de données méthodologie -analyse		2
Module transversal- Santé		2
Module transversal : Méthodologie de synthèse -Méthodologie de recherche		2
Spécifique		
DC1 Module EJE-1 Concevoir et mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées II		4
DC1 Module EJE-2 Reconnaître l'enfant et sa famille : accompagnement à la fonction parentale		4
DC2 Module EJE-3 Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et capacités du jeune enfant : médiations et techniques pédagogiques I		3
Total ECTS		30

Semestre 4	DC/ Modules		ECTS		
	Socle Commun				
	Analyser	DC2 Module 2 Travail avec les familles 2		3	
		DC 2 Module 3 La médiation 2		3	
		DC4 Module 5 Inscrire sa pratique professionnelle dans une dimension partenariale II		4	
		Module transversal : Recueil de données méthodologie -analyse		2	
		Module transversal- Santé		2	
		Module transversal : Méthodologie de mémoire I		2	
		Spécifique			
	DC1 Module EJE-1 Concevoir et mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées III		6		
	DC1 Module EJE-2 Reconnaître l'enfant et sa famille : accompagnement à la fonction parentale II		4		
	DC2 Module EJE 4- Prévention et santé du jeune enfant I		4		
Total ECTS			30		
Semestre 5	DC/ Modules		ECTS		
	Socle Commun				
	Maîtriser	DC4 Module 3 Notions incontournables du droit et des politiques sociales II		4	
		Module transversal : Méthodologie de mémoire II		3	
		Spécifique			
		DC1 Module EJE-2 Reconnaître l'enfant et sa famille : accompagnement à la fonction parentale III		7	
		DC2 Module EJE-3 Concevoir des situations éducatives et ludiques adaptées aux besoins et capacités du jeune enfant II		8	
	DC2 Module EJE 4- Prévention et santé du jeune enfant I		8		
Total ECTS			30		
Semestre 6	DC/ Modules		ECTS		
	Socle Commun				
	Formaliser	DC4 Module 3 Notions incontournables du droit et des politiques sociales III		5	
		Module transversal : Méthodologie de mémoire 3		5	
		Spécifique			
		DC1 Module EJE-3 Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille		10	
DC2 Module EJE-5 Inscrire sa pratique dans une démarche réflexive		10			
Total ECTS			30		

- La validation des domaines de compétences et la certification

Récapitulatif des épreuves de certification

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification	Période
DC1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille	Bloc de compétences N° 1 Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant	Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective : écrit 8-10p + soutenance orale 30mn	Semestre 4 Mai/Juin Centre de formation
	Bloc de compétences N°2 Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille	Mémoire pratique professionnelle : écrit 40-45p + soutenance orale 40mn	Semestre 6 Juin/Juillet DREETS
DC2 Action éducative en direction du jeune enfant	Bloc de compétences N°3 Conception et conduite du projet éducatif	Dossier actions éducatives : présentation réflexive du parcours de formation : soutenance orale 30mn	Semestre 6 Avril/Mai Centre de formation
	Bloc de compétences N°4 Prévention et santé du jeune enfant	Analyse d'une démarche santé et de prévention : Préparation 2h00 + soutenance orale 30 mn	Semestre 4 Mars/Avril Centre de formation
DC3 Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle	Bloc de compétences N°5 Expression et communication professionnelle	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques interinstitutionnelles (TEDI) : écrit 10-12p +soutenance orale 30mn	Semestre 3 Décembre /Janvier Centre formation
	Bloc de compétences N°6 Communication professionnelle en travail social	Elaboration d'une communication professionnelle à partir du dossier d'analyse d'accueil et accompagnement : soutenance orale 30mn	Semestre 4 Juin Centre de formation
DC4 Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats, réseaux	Bloc de compétences N°7 Connaissance et analyse des textes institutionnels	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales : épreuve écrite 4h00	Semestre 6 Mars Centre formation
	Bloc de compétences N°8 Mobilisation des acteurs et des partenaires	Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale à partir d'un questionnaire de terrain, dossier individuel ou collectif : écrit 10-12p + soutenance orale individuelle 30mn	Semestre 4 Mai/Juin Centre de formation

En cas de non validation de l'épreuve de certification l'étudiant ne pourra bénéficier d'une épreuve de rattrapage dans l'année scolaire. Il sera représenté l'année suivante conjointement aux étudiants de la promotion suivante.

Les notes obtenues aux épreuves de certification sont communiquées aux étudiants dans les trois semaines qui suivent les épreuves. Un bulletin récapitulatif des notes obtenues sera transmis aux étudiants, l'ensemble des résultats obtenus sera annexé au livret de formation à destination du jury du diplôme présenté.

A noter que certaines épreuves de certification sont en lien avec le lieu de formation pratique.

3.3 Modalités des rendus écrits

Des travaux écrits et de recherche vous seront demandés selon chaque domaine de formation dans le cadre du contrôle continu. Ces travaux seront à rendre selon les indications des intervenants responsables des modules d'enseignement.

Envoi des Devoirs à Rendre

Pour l'envoi de vos devoirs à rendre (Ex. Fiche de Lecture), vous devez transmettre vos documents à l'adresse mail suivante : **rendutravauxifrts@gmail.com**

Lors de l'envoi des devoirs, vous devez renommer votre document en y indiquant : votre promotion, centre, nom/prénom et votre statut : (Ex. **DEASS BAS 24.27-NOM Prénom**).

Format des Documents :

Tous vos documents doivent nous être transmis **au format PDF uniquement dans le respect des normes fixés dans les documents supports.**

Tout rendu qui ne répondra pas à la procédure ne sera pas traité et considéré comme non fait. Tout retard dans les rendus entrainera des points de pénalités (2pts /jour de retard).

Cas particuliers :

*si un étudiant rencontre des difficultés dans le rendu des travaux, il doit s'adresser aux coordinateurs pédagogiques à savoir Mme LUCIANI-Mme CANAVSE ou à la Responsable Pédagogique Mme BERETTI, sa situation sera prise en compte et une solution adaptée sera proposée.

* Pour les étudiants bénéficiant d'un PAP des modalités adaptées seront mises en œuvre sur présentation de documents justificatifs.

*Maladie sur présentation d'un certificat médical /arrêt maladie

3.4 Présentation des candidats à l'examen final

Au terme de la formation, une commission pédagogique se réunit pour déterminer si toutes les compétences relatives au diplôme sont acquises par l'étudiant, lui permettant ainsi d'être présenté au diplôme d'état. La commission pédagogique présente au diplôme les candidats sur la base :

- du suivi de la totalité de leur programme de formation,
- de la présentation aux épreuves organisées par le centre de formation ou de l'obtention de celles-ci lors d'une session précédente, une validation acquise de ce domaine ou le bénéficie d'une dispense de cette épreuve,
- de la réalisation des travaux écrits qui seront soutenus dans le cadre du mémoire de pratique professionnelle.

- de l'obtention des 180 ECTS

4.L'alternance

4.1 Cadre général

L'alternance est un élément fondamental dans la formation des professionnels du travail social. Elle ne se limite pas à un simple enchaînement de périodes de cours théoriques et de stages pratiques, mais constitue un véritable processus de formation intégrée.

Dans cette approche, les étudiants sont immergés dans des situations réelles de travail, ce qui leur permet de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en centre de formation et de développer des compétences professionnelles adaptées aux exigences du terrain.

Cette méthode d'apprentissage favorise une compréhension approfondie des enjeux sociaux, ainsi qu'une meilleure préparation à la réalité du métier. Les étudiants peuvent ainsi expérimenter, réfléchir sur leur pratique, recevoir des retours d'expérience de leurs tuteurs, et ajuster leur savoir-faire en fonction des besoins des usagers et des contextes spécifiques.

La formation pratique permet de devenir des professionnels réflexifs, critiques et compétents, capables de s'adapter aux évolutions du secteur du travail social.

Les périodes formation pratique sont réalisées au sein de sites qualifiants. Elles diffèrent selon le parcours de formation (en formation initiale = stages/ ou en apprentissage).

La notion de site qualifiant implique la responsabilité de l'organisme d'accueil dans la garantie de la qualité du lieu de stage, tant au niveau organisationnel qu'au niveau de l'acquisition des compétences. Dans cet objectif le site qualifiant :

- Dispose au sein de son équipe d'une ou de plusieurs personnes titulaires d'un Diplôme en travail social
- Propose un référent de site qualifiant qui a une mission de coordination entre l'organisme d'accueil, l'établissement de formation et le stagiaire, et un référent stage qui a pour mission d'accompagner, d'encadrer et d'évaluer le stagiaire
- Associe le stagiaire aux activités de l'organisation en cohérence avec ses objectifs de formation présentés dans la convention individualisée.

Coût et financement :

Tarif pour :

- DEASS : 28 682.50€
- DEEJE : 26 620.00€
- DEES : 25 998.50€

Tarifs adaptés pour les parcours par module en fonction des dispenses. Plusieurs modalités de financement existent (CPF, plan formation entreprise... etc)

Des financements sont disponibles en fonction de la situation professionnelle et du statut des candidats. Les dispositifs de financement incluent le Compte Personnel de Formation (CPF), le Contrat d'apprentissage, le CPF Projet de Transition Professionnelle (CPF-PTP), le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP), le Congé de Formation Professionnelle (CFP), ainsi que le plan de développement des compétences de l'employeur. La formation peut également être prise en charge pour les demandeurs d'emploi dans le

cadre de financements régionaux ou par des organismes tels que l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap

4.2 Modalités de suivi

Chaque mise en stage/en apprentissage fait l'objet d'une préparation assurée par les responsables de parcours en lien avec les coordinateurs pédagogiques et la responsable pédagogiques. A partir des objectifs de stage définis, les stagiaires sont accompagnés pour rédiger leurs propres objectifs.

Suivi stage :

Chaque stage fait l'objet d'une convention de stage tripartite (convention établie entre l'établissement de formation, l'étudiant et le responsable de site qualifiant) précisant les modalités de déroulement de la formation pratique, ses objectifs, les modalités d'évaluation, les noms et qualifications du référent professionnel et les modalités d'organisation du tutorat. Elle précise également les engagements réciproques des signataires en rapport avec le projet d'accueil des étudiants établi par le site qualifiant.

Un fiche navette reprenant des consignes de travail et d'accompagnement (objectifs, compétences attendues et les travaux à réaliser) est transmise en amont de l'entrée en stage.

Les référents de parcours effectuent des visites de stages sur sites qualifiants. La visite est centrée sur le stagiaire et vise à mesurer l'atteinte des objectifs de stage et la progression de l'étudiant dans sa posture de futur professionnel.

Suivi apprentissage :

Les apprentis seront environ 2 à 3 semaines par mois chez les employeurs. Des consignes de travail sur les lieux employeurs en lien avec les domaines de formation vous seront transmis (CF fiche navette). Un stage de 280h hors structure employeur ou dans un autre service est obligatoire, ce dernier est prévu au cours de la deuxième année en semestre 3 et/ou 4.

Les référents de parcours effectuent des visites sur site au minimum à chaque fin de semestre. La visite est centrée sur l'apprenti et vise à mesurer l'atteinte des objectifs fixés en amont pour la période et la progression de l'étudiant dans sa posture de futur professionnel.

En dehors des visites sur site qualifiant, des groupes de réflexion à partir de la pratique professionnelle sont organisés au sein de l'institut de formation. Ces regroupements permettent un échange sur la construction de sa pratique professionnelle, un suivi, un ajustement de la pratique professionnelle, le suivi des situations professionnelles.

4.3 Mise en œuvre des stages

La formation pratique se déroule sous la forme de 4 stages s'étalant sur les 3 années.

Stage Année 1 : 8 semaines qui peuvent être découpée en 2 périodes.

Stages Année 2 et 3 : 44 ou 52 semaines selon les parcours

4.3.1 Objectifs des périodes de stage

Stage Année 1 : 8 semaines qui peuvent être découpée en 2 périodes.

Objectifs pour cette première période pour les trois diplômes

- Appréhender les missions d'un service, d'un établissement, d'une institution et du service social
- Identifier les fonctions et les activités de l'ES AS ou EJE
- Repérer les caractéristiques d'un territoire et ses acteurs
- Repérer les spécificités du public accueilli ou accompagné
- Confirmer son projet professionnel

Stages Année 2 et 3 : 44 ou 52 semaines selon les parcours

4.3.2 DEASS -Particularités et objectifs

Année 1 : stage de découverte du travail social. Le tuteur de stage peut ne pas être AS. Les 2 périodes de stage peuvent se faire sur 2 sites qualifiants/structure d'accueil différents mais déconseillé.

Année 2 et 3 : stage long obligatoire dans la même structure/même site qualifiant (sur toutes les périodes).

Un stage en polyvalence de secteur (CDC/PTS/polyvalence) est obligatoire sur la 2^{ème} ou 3^{ème} année.

Objectifs pour la période de formation pratique à dominante accompagnement social individualisé en année 2

- Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale individuelle
- Analyser sa posture professionnelle dans la mise en œuvre des méthodologies d'intervention
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Appréhender les enjeux et les logiques institutionnelles et interinstitutionnelles partenariales et de réseaux sur un territoire donné
- Identifier les caractéristiques et spécificités des publics accueillis ou accompagnés - Créer les conditions de mise en œuvre de la relation d'aide
- Créer les conditions de mobilisation de la personne ou du groupe accueillis ou accompagnés
- Elaborer une communication professionnelle dans le respect des règles relatives au secret professionnel
- Créer, utiliser des outils de communication internes et externes
- Organiser une veille en lien avec les situations rencontrées sur le site qualifiant
- Mettre en œuvre les dispositifs de politiques publiques

Objectifs pour la période de formation pratique à dominante Intervention sociale d'intérêt collectif en année 3

- Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale ou collective
- Analyser sa posture professionnelle dans la mise en œuvre des méthodologies d'intervention
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Appréhender les enjeux et les logiques institutionnelles et interinstitutionnelles partenariales et de réseaux sur un territoire donné
- Identifier les caractéristiques et spécificités des publics accueillis ou accompagnés
- Créer les conditions de mise en œuvre de la relation d'aide
- Créer les conditions de mobilisation de la personne ou du groupe accueillis ou accompagnés
- Elaborer une communication professionnelle dans le respect des règles relatives au secret professionnel
- Créer, utiliser des outils de communication internes et externes
- Organiser une veille en lien avec les situations rencontrées sur le site qualifiant
- Mettre en œuvre les dispositifs de politiques publiques

4.3.3 DEEJE : particularités et objectifs

EJE stage obligatoire dans le secteur du handicap (IME, CAMSP, classes passerelles, centres sociaux...) ou projet centré autour de la question de l'accueil de l'enfant en situation de handicap (toutes les structures peuvent être amenées à penser cette question, certaines crèches par exemple ont centrées leurs projets sur cette question)

La finalité de cette période de formation pratique est l'acquisition de compétences en lien avec le référentiel professionnel et la construction d'une identité et d'un positionnement professionnel. Il est fortement conseillé, sur la globalité de la volumétrie dédiée aux deuxième, troisième et quatrième périodes de formation pratique, qu'un volume suffisamment conséquent soit prévu sur un même site qualifiant pour garantir la construction effective de la professionnalité. Ces périodes visent à :

- Mettre en œuvre une démarche d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluri professionnel et pluridisciplinaire
- Analyser l'environnement institutionnel, les enjeux interinstitutionnels et partenariaux de coopération et d'inscription dans les réseaux d'acteurs socioprofessionnels
- Créer les conditions d'accueil du jeune enfant et de sa famille
- Instaurer au quotidien une relation personnalisée avec le jeune enfant et sa famille
- Créer et animer des activités individuelles ou collectives favorisant le jeu, l'expression, l'autonomie et la socialisation
- Elaborer des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et droits des personnes

- Rechercher, analyser et partager l'information
- S'inscrire dans une démarche réflexive

4.3.4 DEES : particularités et objectifs

1^{er} stage obligatoire dans le secteur handicap, 1 stage obligatoire dans une structure d'hébergement

La finalité de ces périodes de formation pratique est l'acquisition de compétences en lien avec le référentiel professionnel et la construction d'une identité et d'un positionnement professionnel. En mobilisant les connaissances théoriques dans les situations rencontrées sur le site qualifiant, cette période vise à :

- Analyser les conditions de mise en œuvre du cadre de l'accueil et de l'accompagnement social et éducatif spécialisé
- Identifier et analyser les besoins, attentes et ressources de la personne ou du groupe
- Construire avec la personne ou le groupe un projet socio-éducatif spécialisé
- Accompagner la personne et le groupe dans l'appropriation du cadre et des règles
- Mobiliser les techniques pour créer les conditions nécessaires à la participation et à la mobilisation des personnes accompagnées
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluri professionnel et pluridisciplinaire et identifier les relations fonctionnelles au sein de l'institution
- Appréhender les enjeux et les logiques interinstitutionnelles et partenariales et de réseau sur un territoire donné
- Rédiger des écrits professionnels dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes
- Créer, utiliser des outils de communication interne et externes
- Organiser une veille et en partager les résultats
- Analyser sa pratique dans l'accompagnement social et éducatif spécialisé de la personne ou du groupe sur le site qualifiant
- S'inscrire dans une démarche réflexive